



١٩٨٣ ٣٣١٧

MERISE PRATIQUE

2. Informatiser la fonction achat

Didier Banos

Guy Malbosc

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

JNU.
8574

Les Éditions Eyrolles vous proposent 2 services gratuits

1 - UN CATALOGUE COMPLET de la discipline qui vous intéresse :

vous nous écrivez en nous précisant
cette discipline et votre adresse

2 - UN SERVICE PERMANENT D'INFORMATIONS sur nos nouvelles parutions

vous retournez la carte postale que
vous trouverez dans ce livre



Service "LECTEURS"
Éditions Eyrolles
61, bd St-Germain
75240 Paris Cedex 05
Tél. : (1) 46.34.21.99



SOMMAIRE

Avant-propos	V
Première partie	
PRÉSENTATION FONCTIONNELLE	1
I.1. Quelques points de méthode	3
I.2. La fonction ACHAT.....	25
Deuxième partie	
LA FONCTION ACHAT : CAS GÉNÉRAL	67
Présentation	69
II.1. La gestion des données statiques.....	71
II.2. La gestion des demandes d'achat	84
II.3. La gestion des commandes.....	99
II.4. La réception de commande	115
II.5. L'enregistrement de facture	125
II.6. Le pilotage de la fonction ACHAT	135
II.7. Récapitulatif des données	139

Troisième partie

LA FONCTION ACHAT : EXTENSIONS	161
Présentation	161
III.1. La gestion automatisée des commandes	165
III.2. La gestion des réceptions	215
III.3. La gestion des demandes de prix	249
III.4. Gestions complémentaires	273

Quatrième partie

ORGANISATION ET MISE EN PLACE DE LA FONCTION ACHAT	293
Présentation	293
IV.1. Organisation d'une fonction ACHAT automatisée.....	295
IV.2. Moyens à mettre en œuvre dans l'informatisation de la fonction ACHAT	309
IV.3. Les étapes de la concrétisation informatique	315
IV.4. Le plan qualité utilisateur	325
IV.5. La planification de la concrétisation informatique	329

AVANT-PROPOS

Le premier ouvrage de la série MERISE PRATIQUE, “les points-clé de la méthode”, vous avait convié à découvrir MERISE par sa pratique, illustrée par des cas simples. Cet ouvrage vous convie à approfondir une première approche MERISE en explorant la fonction ACHAT.

La fonction ACHAT offre l'immense mérite pédagogique de pouvoir être exercée de manière plus ou moins complexe, selon les besoins ou les ambitions des entreprises. La complexité est souvent obtenue en développant les fonctions générales. De telle sorte qu'un cahier des charges se rapportant aux ACHATS fait appel à une maîtrise de MERISE directement proportionnelle à la complexité du projet.

D'où la structure de cet ouvrage.

Après avoir rappelé dans une première partie quelques généralités sur MERISE, nous consacrons une seconde partie à la description merisienne de la fonction ACHAT telle qu'elle pourrait s'exercer dans une PME.

Une troisième partie est consacrée aux extensions des traitements décrits précédemment, de telle sorte que l'on puisse atteindre les objectifs que le service ACHAT d'une grande entreprise pourrait se fixer.

Les solutions proposées sont le plus souvent représentatives de ce qui peut être proposé par les progiciels de gestion des achats. Nous nous sommes efforcés d'être aussi généralistes que possible, en présentant des solutions réellement utilisées.

Il est bien possible que votre intérêt pour la fonction ACHAT soit réduit. Essayez de vous attacher à la démarche pédagogique. Avec un peu de persévérance, vous aurez la possibilité d'évaluer l'application et l'apport de MERISE à un sujet représentatif de l'informatique de gestion courante.

Guy MALBOSC est né en 1943. Titulaire d'une maîtrise de Sciences Economiques, il a été 7 ans responsable de production, puis contrôleur de gestion au READER'S DIGEST. Il est ensuite devenu consultant en gestion industrielle, dont 5 ans pour le compte de la SEMA. Ses activités l'ont conduit à intervenir dans des entreprises très diverses, parmi lesquelles RENAULT (R25), où il a pu appliquer MERISE à des domaines variés. Il intervient également comme enseignant en Gestion de Production Assistée par ordinateur pour le compte d'organismes professionnels.

Didier BANOS est né en 1951. Ingénieur CNAM Paris en informatique de gestion et diplômé de l'I.A.E. Paris. Après avoir exercé la profession de Chef de projet chez Dassault, au Crédit Agricole et à l'Aérospatiale, a fondé la société Gestion et Informatique d'Aquitaine (G.I.A.) à Eysines près de Bordeaux. Il est consultant en informatique et organisation. Il enseigne la méthode MERISE, les techniques de CONDUITE DE PROJET et la QUALITE en informatique, en entreprise ainsi qu'à l'IUT, à la MIAGE, à l'ENSERB de Bordeaux et au CESI (Centre d'Etudes Supérieures Industrielles) de Bordeaux, de Paris, de Lyon, d'Orléans et de Toulouse.

PREMIÈRE PARTIE PRÉSENTATION FONCTIONNELLE

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). ».

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. ».